

Le découpage d'un projet en tâches – le Work Breakdown Structure (WBS)

Ce cours vous est proposé par Deborah Arnold et Pascal Corbel, Université Paris-Saclay, et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

1. Dans la phase d'initialisation à quoi sert le découpage du projet en tâches ? (Plusieurs réponses possibles)

- a. A définir et estimer le projet
- b. A capitaliser d'un projet à un autre
- c. A recruter l'équipe projet
- d. A ajuster le projet en cours de mise en œuvre
- e. A développer une vision détaillée des tâches à réaliser

2. Vrai ou faux ? Le découpage par lots facilite la planification du projet.

- a. Vrai
- b. Faux

3. Compléter cette phrase.

Le découpage thématique est utile quand le résultat du projet est constitué de [.....] assez [.....], et qui demandent l'intervention de différents [.....] de métier.

4. Quels sont les enjeux du découpage en tâches ? (Plusieurs réponses possibles)

- a. Avoir une vision exhaustive du projet
- b. Recruter un chef de projet compétent
- c. Pouvoir mobiliser les compétences nécessaires
- d. Pouvoir définir avec précision le coût et le calendrier du projet

5. Classer ces sous-tâches en fonction de la tâche principale

Concevoir le scénario	Produire les vidéos	Finaliser les vidéos

Définir l'enchaînement des idées

Exporter les fichiers dans le format final

Monter les vidéos

Préparer et tester le matériel

Rédiger le discours

Tourner les vidéos

Travailler le son

Références

Comment citer ce cours ?

Gestion de Projet, Deborah Arnold et Pascal Corbel, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.